



Le Grand Quevilly 24 Août 2020

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Le Conseil d'administration du Comité Départemental de Seine-Maritime de Tennis de Table a l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée Générale extraordinaire qui se tiendra le :

**Samedi 12 Septembre 2020 A 14 h 00**

**Salons du 2ème étage de l'Hôtel de Ville  
Parc Jehan Ango, 76200 Dieppe**

**A partir de 13h30** Accueil des représentants des associations

**14 heures** Ouverture de l'A.G. Extraordinaire 2020

- Modification des statuts du CD76TT :
  1. Mise en conformité représentation du sexe le moins représenté
  2. Intégration des districts dans la gouvernance opérationnelle
  3. Conseil d'Administration et Bureau Exécutif « en Visioconférence » possible
  4. Rédaction pour une meilleure lisibilité :
    1. Présentation avec la table des matières
    2. Préambule de définition pour les genres
    3. Généralisation des sigles dans les appellations des instances
- Vote pour l'adoption des statuts
- Clôture de l'assemblée générale extraordinaire

Dans l'attente de vous recevoir je vous prie d'accepter, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations amicales et sportives

Patrick LEVÉE  
Président du CD76TT



## POUVOIR ou PROCURATION

POUVOIR (Membre du club)

ou

PROCURATION (Membre d'un autre club et déjà Délégué de son association)

(Rayer les mentions inutiles)

Je soussigné (Nom et Prénom) .....

Date de Naissance .....

Domicilié .....

Elu par l'Association ..... N° d'affiliation : 09 .....

pour la représenter à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Seine-Maritime donne par la présente

Pouvoir ou Procuration (rayer la mention inutile)

à

(Nom Prénom) .....

Date de naissance.....

Licencié dans l'association .....

pour le représenter à l'assemblée Générale du Comité Départemental de Seine-Maritime  
du **12 Septembre à Dieppe**

Bon pour Pouvoir

Date et signature

Bon pour Procuration

Date et signature

Acceptation Pouvoir

Date et signature

Acceptation Procuration

Date et signature

### ATTENTION :

Pouvoir : le délégué du club donne pouvoir à un autre membre du club pour le représenter aux Assemblées Générales

Procuration : le délégué du club donne procuration à un délégué d'autre association du même département.

**L'accès à la salle implique l'utilisation systématique de gel hydro-alcoolique, le port d'un masque ainsi que le respect d'une distanciation sociale d'un mètre au minimum.**